

qui frisent toujours plus les illusions que le vrai et sincère bonheur.

Parfois, cependant, on cueille des roses envivantes, mais elles sont rares et ne fleurissent que dans les sentiers parfumés par les sentiments d'un cœur qui ne bat pas seul.

Rodolphe Bunnet

CURIEUX PARI

Je viens de découvrir, au milieu d'une liasse de vieux papiers que j'étais sur le point de jeter au feu, un document dont la lecture fera sourire plus d'un de mes lecteurs. C'est un papier notarié par lequel un nommé Morin s'engage à porter les moustaches au-dessus de la lèvre supérieure pendant l'espace d'une année entière et consécutive.

Lisez plutôt :

"L'an mil huit cent cinquante-trois, le dix-septième jour de mars avant midi, en la paroisse de Notre-Dame de la Victoire.

"Furent présents : Sieur Joseph Morin, ancien militaire et ex-capitaine, demeurant en la paroisse Saint Pierre, rivièr du sud, comté de l'Islet.

"Lequel a, par ces présentes, reconnu et confessé avoir promis et s'être engagé à porter les moustaches au-dessus de la lèvre supérieure, pendant l'espace d'une année entière à commencer de la date des présentes, à ne les couper ni avec les ciseaux, ni le rasoir, ni autre instrument quelconque, et aussi à ne pas les laisser raser ni brûler, soit par cas fortuit ou autrement, pendant le dit espace de temps, par qui que ce soit, s'il arrivait que le dit Joseph Morin coupât ou brûlât soit lui-même ou d'autre, ni arrachât avant l'expiration de la dite année, alors il sera passible d'une amende n'excédant pas cinq louis courant envers Sa Majesté Notre Souveraine Dame la Reine Victoria, ou à un emprisonnement n'excédant pas six mois.

"Et les sieurs Pierre Gélley, marchand, Joseph Blanchet, médecin, et Alexandre Ruel, commissaire-marchand, tous de la paroisse Notre-Dame de la Victoire, faisant ci-devant partie de celle de Saint-Joseph de la Pointe Lévis.

"Lesquels ont, par ces mêmes présentes, promis et promettent, chacun respectivement, au dit sieur Joseph Morin, s'il ne manque pas à son engagement, pendant le dit temps, les sommes suivantes, savoir : le dit sieur Pierre Gélley, celle de deux chelins et demie ; le dit Joseph Blanchet, écuyer, celle de dix chelins courant ; le dit Alexandre Ruel, celle de cinq chelins courant ; Jean-Baptiste Carrier, trente sols ; Olivier Carrier, un écu ; Jean Leblanc, un écu ; Odile Guenet, un écu ; Etienne Guay, un écu ; Louis Trudel, un écu ; Michel Bourassa, forgeron, un écu.

"Les dites sommes payables au dit Joseph Morin à l'expiration de la dite année en par lui leur exhibant un certificat des notables de Saint-Pierre comme de quoi il a porté sa moustache pendant une année consécutive et quelle n'a pas été rasée, ni arrachée, ni brûlée par qui que ce soit, pendant le dit temps, à peine, etc.

"Fait et dressé au dit lieu de Notre Dame de la Victoire, les jours et au susdit, en présence des sieurs Edouard Nadeau et Léon Roy, comme tels témoins pour ce appelés.

"En foi de quoi nous dits comparants avons signé ces présentes à l'exception du dit sieur Joseph Morin, des sieurs Isidore Couture et Jean Leblanc qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce requis, lecture faite.

"Joseph (sa x marque) Morin, Louis Trudel, Jean Baptiste Carrier, Alexandre Ruel, Isidore (sa x marque) Couture, Pierre Gélley, Joseph Blanchet, Jean (sa x marque) Leblanc, Michel Bourassa, Etienne Nadeau, Léon Roy."

Le Joseph Blanchet, qui apparaît parmi les signataires de ce curieux pari, fut plus tard président de la Chambre des Communes. L'hon. Joseph Goderic Blanchet est mort, il y a quelques années, percepteur des douanes de Sa Majesté, dans le port de Québec.

PIERRE-GEORGES ROY.

LE BARON HIRSCH



C'est le fameux millionnaire juif dont les prodigalités, au bénéfice de ses infortunés compatriotes, sont devenues légendaires. Son immense fortune lui permet ce luxe de générosité patriotique et philanthropique ; cette fortune est évaluée à une centaine de millions de piastres. On sait qu'en ces années dernières il a souscrit trois ou quatre millions, au bas mot, pour des œuvres du genre de celles que nous venons de mentionner ; tout dernièrement encore, en faveur des Juifs exilés de Russie, pour leur permettre d'aller planter leur tente sur une terre plus hospitalière.

On dit que, seulement à Paris, où il réside, le richissime baron philanthrope dépense, annuellement, plus d'un million de piastres en œuvres de charité. Chacun admire ce beau penchant de son caractère qui le porte à faire de son argent un si bon usage ; à ne laisser sans secours aucun besoin réel dont il ait connaissance.

La fortune du baron Hirsch provient, en très grande partie, d'entreprises de chemins de fer en Turquie et en Transylvanie, entreprises exécutées par lui avec le plus grand succès.

La personnalité du baron Hirsch restera sûrement au nombre des types remarquables de l'époque où nous vivons : LE MONDE ILLUSTRE a cru faire au goût de ses lecteurs en donnant à cette figure sémitique une place dans sa galerie — J. St-E.



—Selon un recensement des onze quartiers de Boston, fait par les congréganistes, dit un journal américain, vingt-deux églises protestantes étaient fermées. Sur soixante-douze églises, onze étaient catholiques et soixante-et-une protestantes. 39,311 fidèles fréquentaient les onze églises catholiques, et le nombre des fidèles des soixante églises protestantes n'était que de 21,376.

—Voici, d'après un rapport publié par l'Ambassade des Etats-Unis, l'état des torpilles fournies aux diverses nations européennes pendant l'année : La France en a pris 210 ; l'Angleterre, 206 ; l'Allemagne, 180 ; l'Italie, 152 ; la Russie, 143 ; l'Autriche, 61 ; la Grèce, 51 ; la Hollande, 50 ; le Danemark, 34 ; la Suède et la Norvège, 31 ; la Turquie, 30, et l'Espagne 25. Comme on le voit, c'est la France qui possède l'armement de torpilles le plus nombreux et le plus complet.

LE TÉLÉPHONE.—Il y a eu trente ans, au mois d'octobre dernier, que la première expérience du téléphone a été faite avec succès en Europe, à Francfort, devant la Société de physique de cette ville. Le merveilleux instrument venait d'être imaginé par un maître d'école, habitant un petit village des environs de Hambourg, nommé Phi-

lippe Reis. Le pauvre diable travailla pendant quelques années encore à perfectionner son appareil, et il y parvint ; mais il ne put parvenir à trouver le moyen d'en faire apprécier les qualités. De dépit il tomba malade, devint poitrinaire et mourut. Le téléphone était aussi complètement oublié que son auteur, quand M. Graham Bell le réédita à Philadelphie, en 1876, après lui avoir fait subir une nouvelle transformation. Devenu magnétique, d'électrique qu'il était, le téléphone fonctionna devant des hommes assez intelligents pour comprendre tout le parti qu'on en pourrait tirer. Immédiatement son usage se répandit dans tous les pays.

MŒURS CHINOISES.—Les Chinois établis en Australie éprouvent tôt ou tard le besoin de se marier, et dans ce cas ils n'ont qu'une ressource pour se procurer une femme : écrire à une agence matrimoniale au pays natal quelque chose de ce genre : "Il me faut une femme. Elle doit être une vierge de moins de vingt ans et avoir toujours habité sous le toit de son père. Elle ne doit jamais avoir lu aucun livre, et les cils de ses yeux bien fendus ne doivent pas avoir moins d'un demi-pouce de longueur. Ses dents doivent être éclatantes comme des perles de Ceylan, et la suavité de son haleine doit rappeler les senteurs qui se dégagent des bosquets odoriférants de Java, tandis que ses atours doivent provenir des tisserands de soie de Ka-la-Ching, qui sont établis sur les rives du plus grand fleuve du monde — le formidable et redoutable Yang-tse Kiang."

L'agent matrimonial n'est guère embarrassé, paraît-il, pour trouver la marchandise si parfaite qu'on lui demande, et il la délivre à Sydney, au prix modique de \$190 environ. Mais il en est de la femme comme de toutes les commodités de la vie : elle revient à meilleur marché en gros qu'en détail, et deux ne coûtent que \$260. Donc, le rusé Chinois en importe généralement une paire à la fois, et, comme il les voit pour la première fois quand elles lui sont livrées, il peut alors choisir celle qui lui convient le mieux. L'autre étant superflue, il la mène partout pour la faire voir aux autres Chinois qui ont besoin d'une compagne et, après l'avoir bien promenade ainsi, s'il n'a pas trouvé à la revendre à l'amiable, il la vend à l'encan pour obtenir le plus possible.

PRIMES DU MOIS DE NOVEMBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Dlle Adouilda Pauzé, 128, Chemin Papineau ; Dlle Eugénie Dépatio, 446, avenue Laval ; A. P. Frigon, 262, rue St-Constant ; Dame Israël Vidal, 136, rue St-Martin ; Dame N. Bonneville, 1137, rue Mignonne ; T. B. DesRochers, 223, rue St-Georges ; Edouard Croteau, 189, rue Plessis ; J. Beaudry, 597, rue Sanguinet ; Dame J. E. Jacques, 2010, rue Montcalm ; Jos. Thoun, 323, rue Logan ; Joseph Robitaille, 373, rue Wolfe ; John Nockler, 400, rue Amherst ; Joseph Desrochers, 222, rue des Seigneurs ; C. Paquette, 241, rue Sanguinet ; M. Lessard, 251, rue St-Dominique ; Olivier Cauchon, 300, rue St-Laurent ; William Rose, 743, rue St-Dominique ; David Lachapelle, 2091A, rue Notre-Dame ; Joseph Dugal, 567, avenue Laval.

Québec.—Olivier Hu rd, 67, rue Sauvageau, St-Sauveur ; O. Lessard, 108, rue Richardson ; Elzéar Poitras, 154, rue Bagot, St-Sauveur ; J. O. A. Frenette, 599, rue St-Vaier ; Athanase Lavoie, 117, rue de l'Église.

Côteau St-Louis.—Aug. Martineau.

Hull.—J. P. E.—Parent.

Valleyfield.—Isaie A. Laberge.

St-Henri de Montréal.—Barthelemy Daoust, 65, rue St-Philippe ; Dame David Gariépy, 49, rue Turgeon.

Pointe St-Charles.—Joseph Dugas, 32, rue Châteauguay.

Mattawa, Ont.—Bruno Charron.

Berthierville.—Henri Guilmette.

Richmond.—H. Dubrule.

St-Raymond, Portneuf.—E. Mouillierat, (\$50.00).

St-Guillaume d'Upton.—Delle C. Maher, (\$10.00).

Cap Santé.—L. P. Bernard, notaire.

St-Césaire. Alcée Phnaeuf.

St-Jean Deschailons.—James LeMay.

Lévis.—Dame N. Pagé, modiste, Notre-Dame.

Williamantic, Conn.—Rémi Boucher (\$5.00).

Plattsburgh, N. Y.—Damin LaForce.

New-York City.—Jean Van Erp.